

**1500 APPRENTIS
DU CAP AU BTS**



MORBIHAN

**Centre
de Formation
d'Apprentis**



**AVEC L'APPRENTISSAGE,
BOOSTE TON AVENIR**

5 filières de formation au CFA CMA56 :

- Automobile • Coiffure
- Commerce • Hôtellerie-restauration
- Production alimentaire



Panorama des formations proposées par le CFA de la CMA56 - Vannes

Filière	Diplôme	Intitulé
PRODUCTION ALIMENTAIRE	CAP	Boulangier
		Pâtissier
		Chocolatier
		Boucher
		Charcutier traiteur
	MC	Pâtisserie glacierie chocolaterie confiserie
		Employé traiteur
		Boulangerie spécialisée
	BP	Pâtisserie boulangère
		Boulangier
BTM	Boucher	
	Charcutier traiteur	
BM	Pâtissier confiseur glacier traiteur	
AUTOMOBILE	CAP	Maintenance des véhicules automobiles
		Réparation des carrosseries
		Peintre en carrosserie
	BAC PRO	Maintenance des véhicules - option véhicules particuliers
BTS	Maintenance des véhicules - option véhicules particuliers	
CQP	Technicien expert après-vente automobile	
COIFFURE	CAP	Coiffeur
	MC	Coiffure coupe couleur
	BP	Coiffure
	BM	Coiffure
COMMERCE	CAP	Employé de vente - opt.A (Alimentation)
		Employé de vente - opt.B (Équipements courants)
		Employé de commerce multi spécialités
		Crémier - Fromager
	MC	Vendeur spécialisé en alimentation
BAC PRO	Commerce	
HÔTELLERIE RESTAURATION	CAP	Commercialisation et Services en hôtel - café - restaurant
		Cuisine
	MAN RESTAURATION	Mise à niveau restauration - formation en 1 an post bac (service ou cuisine)
	MC	Cuisinier en desserts de restaurant
		Sommellerie
	BAC PRO	Employé barman
Commercialisation et Services en Restauration		
BP	Cuisine	
	Arts du Service et Commercialisation	
BTS	Arts de la Cuisine	
		Management en hôtellerie restauration

Les étapes pour devenir apprenti



ÉTAPE 1 :

Le candidat retire un dossier de candidature (CFA, CMA, www.cma56.bzh).

ÉTAPE 2 :

Le candidat retourne au CFA le dossier complété avec les pièces à joindre et ce même s'il n'a pas trouvé son entreprise. Pour toute première formation en apprentissage, le candidat sera convoqué à des tests de positionnement après retour de son dossier au CFA.

- Pour les formations CAP en 2 ans, il n'y a pas de réponse aux dossiers. L'employeur fait la demande de contrat à la CMA ou CCI de son département. L'inscription est validée lorsque le contrat est signé et enregistré par le CFA.
- Pour tout autre dossier, une étude est nécessaire et une réponse est apportée. Dès que le dossier est accepté, l'employeur peut établir le contrat d'apprentissage. L'inscription est définitive lorsque le contrat est signé et enregistré par le CFA.

ÉTAPE 3 :

L'employeur reçoit le contrat en 3 exemplaires. L'employeur, l'apprenti (son représentant légal si mineur) vérifient les données et signent les 3 exemplaires originaux. L'employeur retourne les 3 exemplaires originaux à la CMA ou la CCI.

ÉTAPE 4 :

L'apprenti intègre l'entreprise à la date prévue du début du contrat.

ÉTAPE 5 :

Les apprentis sont convoqués au CFA. L'apprenti (son représentant légal si mineur) et son employeur recevront un calendrier de formation pour l'année au CFA ainsi que l'ensemble des documents de rentrée.

Orientation - Accompagnement

La Cellule AIOA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan vous accompagne dans la mise en œuvre de votre projet de formation : informations, conseils en orientation personnalisés, accompagnement individualisé...

La cellule AIOA vous propose aussi de :

- bénéficier de convention de stage pendant les vacances scolaires (collégiens, lycéens)
- participer aux actions proposées en lien avec le CFA : Portes ouvertes, Job-dating, Mercredis de l'apprentissage, Ateliers découverte, Coaching CV et Lettre de motivation, Préparation d'entretien etc...

Pour les jeunes de moins de 15 ans et les allophones, un accompagnement personnalisé est proposé. Contactez le CFA au **02 97 63 39 38**



Sites utiles :

- **Offres de contrat d'apprentissage :**
www.bretagne-alternance.com
- **Informations métiers :**
www.onisep.fr
www.orienter-metiers.com

Contactez
la cellule AIOA :
aioa@cma-morbihan.fr
02 97 63 95 15



Le CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan

Un campus au cœur de la cité :

pour favoriser l'intégration et la vie de ses 1500 apprentis, la CMA a créé son campus de 10 ha dédiés à la formation dans l'Artisanat en plein cœur de Vannes.

Ouvert à l'international :

dans le cadre du programme Erasmus, chaque année des apprentis participent à des échanges professionnels ou partent à l'issue de leur formation pendant 3 à 6 mois à Londres, Rome, Berlin...

Porteur d'un enseignement personnalisé :

pour s'adapter à tous les profils accueillis (collégiens, lycéens, bac et post bac), le CFA propose des parcours de formation individualisés.

86%
D'INSERTION

84%
DE RÉUSSITE
AUX EXAMENS

Hébergement :

Le CFA dispose d'un internat. Les apprentis sont accueillis dans des chambres individuelles ou collectives. L'hébergement est assuré du lundi au jeudi.



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
MORBIHAN

CFA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU MORBIHAN

Boulevard des Îles 56000 Vannes · +33 2 97 63 95 10
www.cma56.bzh · cfa@cma-morbihan.fr

Contactez
le CFA :
cfa@cma-morbihan.fr
02 97 63 95 10



Conception / Réalisation : **LA STUDIO** Nantes - 0897718 © Fotolia - Impression : ICP

